

- COMMUNE D'ORSAY -

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 OCTOBRE 2003

COMPTE-RENDU SUCCINCT

Etaient présents : Madame Marie-Hélène Aubry, Maire, Présidente - Monsieur Alain Holler, Mesdames Maryline Sigwald, Anne Roche, Monsieur Jean Montel, Mlle Béatrice Donger, Monsieur Guy Aumette, Adjoint - Mesdames Marie Lauriat, Claudine Chicheportiche, Monsieur Jean Briand, Conseillers municipaux délégués - Mesdames Odile Saint-Raymond, Rosalina Da Silva Pinto, Messieurs Jaime Manueco, Charles Zajde, Mesdames Béatrice Covas-Jaouen, Jocelyne Atinault, Monsieur David Bourgoïn, Madame Edith Rouchès, Messieurs Jean-Marie Sifre, Michel Thomas, Madame Agnès Foucher, Monsieur Jean-François Dormont.

Absents excusés représentés :

- Monsieur Jean	Monguillot	pouvoir à	Monsieur	Alain	Holler
- Monsieur Hervé	Charlin	pouvoir à	Madame	Marie-Hélène	Aubry
- Monsieur Roger	Ohlmann	pouvoir à	Monsieur	Guy	Aumette
- Madame Dominique	Denis	pouvoir à	Madame	Marie	Lauriat
- Madame Simone	Parvez	pouvoir à	Madame	Claudine	Chicheportiche
- Monsieur Paul	Tremsal	pouvoir à	Monsieur	Jean	Montel
- Monsieur Christian	Alessio	pouvoir à	Madame	Jocelyne	Atinault
- Madame Marie-Françoise	Parcollet	pouvoir à	Monsieur	Jean-François	Dormont
- Madame Marie-Laure	Larcher	pouvoir à	Monsieur	Michel	Thomas

Absents :

- Monsieur Vincent Pilato
- Madame Annie Gutnic

Madame Jocelyne Atinault est désignée, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame le Maire demande aux membres du Conseil municipal de voter sur l'urgence pour une délibération supplémentaire :

- Finances - Décision modificative n°3 du budget Assainissement 2003

Le Conseil municipal vote sur l'urgence, par 26 voix pour, 5 voix contre (Mme Parcollet, M. Thomas, Mme Foucher, M. Dormont, Mme Larcher).

2003-109 TRAVAUX - AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LE MARCHE DE TRAVAUX (LOT N°04 «SERRURERIE, MENUISERIES ACIER») DANS LE CADRE DE L'OPERATION DE RESTRUCTURATION ET D'AMENAGEMENT DES BUREAUX DE L'HOTEL DE VILLE

Le Conseil municipal, par 26 voix pour, 2 voix contre (Mme Parcollet, M. Dormont), 3 abstentions (M. Thomas, Mmes Foucher, Larcher) autorise Madame le Maire à signer le marché de travaux (lot n°4 «Serrurerie, Menuiseries acier) et tous actes y afférents avec l'Entreprise SERRURERIE BERNARD domiciliée 9, impasse de Boirac - ZAE CapNord 21000 DIJON pour un montant global et forfaitaire de 148 304 €uros TTC.

2003-110 TRAVAUX - AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LE MARCHE DE TRAVAUX (LOT N°05 «CARRELAGE, PIERRE, FAÏENCE») DANS LE CADRE DE L'OPERATION DE RESTRUCTURATION ET D'AMENAGEMENT DES BUREAUX DE L'HOTEL DE VILLE

Le Conseil municipal, par 26 voix pour, 2 voix contre (Mme Parcollet, M. Dormont), 3 abstentions (M. Thomas, Mmes Foucher, Larcher) autorise Madame le Maire à signer le marché de travaux (lot n°4 «Serrurerie, Menuiseries acier) et tous actes y afférents avec l'Entreprise S.N.I.D. domiciliée 39, rue René Léger 92700 COLOMBES pour un montant global et forfaitaire de 71 558,23 €uros TTC.

2003-111 VOIRIE - MODIFICATION DES TARIFS DES STATIONNEMENTS COUVERTS 2003

Le Conseil municipal, par 29 voix pour, 2 voix contre (M. Thomas, Mme Larcher) :

- approuve l'avenant fixant les nouveaux tarifs d'abonnés au PIR pour le stationnement de nuit de 18 heures à 9 heures, y compris les week-end et les jours fériés, conformément au tableau ci-après,
- autorise Madame le Maire à signer l'avenant à la délégation de services publics.

PARC DUBREUIL

TARIFS VISITEURS HORAIRES	
Durée maxi de stationnement	tarifs
¼ h	Gratuit
½ h	0,40 €
1 h 10 mn	1 €
2 h	1,70 €
2 h à 6 h	2,10 €
6 h à 12 h	3,60 €
12 h à 24 h	4,30 €
Forfait nuit (19 h à 7 h)	2 €

Nota : le forfait de nuit s'applique dès qu'un usager stationne dans cette tranche horaire et que le montant à payer dépasse 2 €

TARIFS FORFAITAIRES WEEK-END	
Du vendredi 12 heures au lundi 12 heures	8 €

TARIFS SPECIAUX		
Type de tarif	Durée	Tarifs à la place
Commerçants (avec accord mairie)	1 mois	25,50 €
Hôpital (180 places et 244 cartes)	1 an	235,50 €

C. E. A. (51 places et 51 cartes)	1 an	301,50 €
--------------------------------------	------	----------

Citroën (20 places et 20 cartes)	1 an	304,00 €
RATP (3 places et 3 cartes)	1 an	431,00€
Commune d'Orsay (35 places et 35 cartes)	1 an	236,00 €

TARIFS ABONNES		
Durée maxi de stationnement	Avec abonnement Transport en commun	Sans abonnement Transport en commun
Hebdomadaire de date à date	12,20 €	18,30 €
Mensuel calendaire	40,80 €	64,20 €
Trimestriel calendaire	112 €	173,20 €
Annuel calendaire	407,60 €	631,70 €

TARIF ABONNEMENT DE NUIT DU LUNDI AU JEUDI DE 18 HEURES A 9 HEURES ET DU VENDREDI 18 HEURES AU LUNDI 9 HEURES Y COMPRIS JOURS FERIES	
Durée	Tarifs
1 mois	35 €
1 trimestre	100 €
1 année	350 €

PARC ILOT DES COURS

Durée maxi de stationnement	tarifs
Mensuel	25,50 €

2003-112 - FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2003

Le Conseil municipal, par 26 voix pour, 3 voix contre (M. Thomas, Mme Foucher, Mme Larcher), 2 élus ne participant pas au vote (Mme Parcollet, M. Dormont) :

- Constate les modifications suivantes :
 - . En section investissement dépenses : au chapitre 16 +850 000€
 - . En section investissement recettes : au chapitre 16 +850 000€
- Approuve la décision modificative n° 3 du budget assainissement 2003.

Orsay, le

Le Secrétaire,

Jocelyne ATINAULT.

Le Maire,
Conseiller Régional d'Ile-de-France

Marie-Hélène AUBRY.